BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 875

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

831 096 789 RCS Saint-Malo.
IDLH.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 53, Rue des Chevrins, 22100 Lanvallay.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Fusion par absorption de la Société dénommée IDLH, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à LANVALLAY (22100), 53 Rue des Chevrins, identifiée au SIREN sous le numéro 831 096 789 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO par la société dénommée LE POLE GRAPHIK, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à MINIAC-MORVAN (35540), 2 Rue du Relais de la Poste, identifiée au SIREN sous le numéro 791 986 938 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO. L'actif transmis par la société IDLH est évalué à 136.545 € et son passif à CENT QUINZE MILLE CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS (115.171,00 EUR). L'augmentation de capital sera d'un montant de 2.235 € (soit un rapport d'échange de 2235 parts sociales de la société absorbante contre les 10.000 parts sociales de la société absorbée) et la prime de fusion d'un montant de 19.139 €. Le projet de fusion a été reçu par Me Maël CLOSSAIS, Notaire Associé à MESNIL-ROC'H, le 4 avril 2024, lequel a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO le 9 avril 2024..